

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29999**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention communication des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II	Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Définition des stratégies de communication
- Elaboration des plans de communication
- Pilotage de projets
- Conception et réalisation de supports
- Conseil et diagnostic
- Participation à l'élaboration de la communication corporate, de la stratégie de communication de la marque, de la communication interne
- Accompagnement du changement technique et organisationnel
- Compétences spécifiques :
 - Analyser le contexte et les enjeux de la communication pour une organisation
 - Identifier les parties prenantes (internes et externes) et les cibles des actions de communication
 - Auditer les dispositifs de communication utilisés
 - Mesurer et évaluer l'audience, l'exposition et l'impact des différents dispositifs et des campagnes de communication
 - Sélectionner et hiérarchiser les médias et les réseaux sociaux
 - Effectuer une veille permanente sur les modes de vie et de consommation, le numérique...
 - Elaborer des stratégies de communication digitale en audiovisuel, internet et mobile
 - Intégrer le cadre législatif et réglementaire
 - Formuler une stratégie rédactionnelle
 - Manager un service de communication, une équipe au sein d'une agence
 - Concevoir l'organisation pour animer et gérer des communautés
 - Analyser des dynamiques d'innovation
 - Diagnostiquer les dispositifs sociotechniques dans des contextes de changement technique et organisationnel
 - Analyser les systèmes d'information

Compétences pré-professionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- Consultant en communication
- Chargé de communication
- Chargé de relations publiques
- Attaché de presse
- Chef de projet communication digitale
- Responsable de communication
- Chargé de communication numérique
- Chef de publicité (numérique)
- Journaliste d'entreprise
- Concepteur rédacteur
- Traffic manager
- Chargé de communication événementielle
- Médiateur culturel
- Chef de projet e-CRM
- Directeur de clientèle en agence

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1103 : Communication
- E1104 : Conception de contenus multimédias
- E1106 : Journalisme et information média
- E1205 : Réalisation de contenus multimédias
- K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Règlementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<i>Leur composition comprend :</i> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	<i>Le jury est composé :</i> - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université Rennes-II pour la délivrance des diplômes nationaux

Arrêté 20081135 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32276

Diplôme créé au 01/09/2008, avec modifications au 01/09/2012

Ancienne fiche RNCP : 17877

Certification précédente : MASTER Information Communication